

LDH
Fondée en 1898



Section de
Montpellier



Pour la défense de l'État de droit

À l'appel de nos organisations, partout en France, s'organisent le 12 avril 2025 des rassemblements de soutien à l'État de droit.

À Montpellier aura lieu un marathon qui, depuis plusieurs années, rassemble nombre de sportifs et plus largement la société civile. Et certaines de nos organisations y participent dans les valeurs de partage et de solidarité du sport.

Ce rassemblement, qui ne peut ainsi se tenir à Montpellier, se tiendra pour nos organisations dans les villes de Béziers (à 11h) et de Sète (à 15h).

Face à la critique de la décision de première instance condamnant Marine Le Pen et d'autres membres du Rassemblement national pour des faits graves, entraînant également leur inéligibilité, il nous a paru néanmoins fondamental de rappeler l'importance de la séparation des pouvoirs et de l'État de droit.

Ces principes imposent que, quel·le que soit l'administré·e et quelle que soit la personne condamnée, le droit s'applique à toutes et à tous, dans un principe d'égalité devant la loi.

L'échec des manifestations auxquelles le Rassemblement national a appelé le week-end dernier montre que, contrairement aux représentants politiques nationaux qui ont exprimé une défiance face à nos valeurs républicaines, les citoyen·nes prennent conscience de l'importance de l'État de droit.

La L.D.H. Montpellier, la F.S.U. 34 et l'Union locale des syndicats C.G.T. de l'aire urbaine de Montpellier